

ACTE D'ENGAGEMENT SPÉCIFIQUE POUR L'OCTROI D'UN SURSIS DE PAIEMENT EN SUITE DE CONTESTATION D'UN AVIS DE MISE EN RECOUVREMENT

Articles L. 331-2 et suivants du code des douanes

Cadre réservé à l'administration ⁸

Accepté et enregistré sous le numéro d'ordre :

À

Le

Les signatures au bas du présent acte valent acceptation sans restriction ni réserve des dispositions du règlement du cautionnement relatif aux garanties à constituer en matière de dédouanement et de transit.

le receveur des douanes

RECETTE DES DOUANES D'ENREGISTREMENT

(Sélectionner)

DEMANDE D'OCTROI DU SURSIS DE PAIEMENT

Madame / Monsieur / la société ¹

Numéro d'identification ² :

demeurant ³

représenté(e) par (nom et prénom)

(ne remplissez que la ligne utile parmi les deux suivantes)

agissant légalement en sa qualité de ⁴ ⁵

ou dûment habilité à cet effet par ⁵

ci-après dénommé(e) « le débiteur », sollicite du receveur des douanes (Sélectionner) , jusqu'à l'issue du litige, le bénéfice du sursis de paiement, au sens des articles L. 331-2 et suivants du code des douanes, suite à la contestation dont a fait l'objet l'avis de mise en recouvrement n° qui lui a été notifié le .

OPTION 1 : ACTE D'ENGAGEMENT SPÉCIFIQUE DE LA CAUTION

La caution, soussignée ¹ ⁶

Numéro d'identification ² :

demeurant ³

représentée par (nom et prénom)

(ne remplir que la ligne utile parmi les deux suivantes)

agissant légalement en sa qualité de ⁴ ⁵

ou dûment habilitée à souscrire des cautionnements par ⁵

déclare cautionner solidairement, au sens de l'article L. 321-15 du code des douanes et au moyen du présent acte d'engagement, la dette reprise sur l'avis de mise en recouvrement contesté.

La caution s'engage, solidairement avec le débiteur, envers le receveur des douanes (Sélectionner) 

à acquitter la somme de (en chiffres et en lettres) euros,

en cas de rejet définitif, total ou partiel, de la contestation de la créance formulée par le débiteur le , ainsi qu'en cas de retrait de cette contestation.

Le présent engagement ne prendra fin qu'à l'un des motifs suivants :

- annulation définitive de l'avis de mise en recouvrement contesté ;
- paiement de la totalité des sommes dues au Trésor public en cas de rejet définitif ou de retrait de la contestation ;
- substitution à la présente garantie d'une autre garantie dûment acceptée par le receveur des douanes.

SIGNATURES

Fait à , le

Fait à , le

Le débiteur,

La caution ⁷,

OPTION 2 : IMPUTATION SUR UNE GARANTIE GLOBALE

Possibilité ouverte uniquement pour les créances de dettes douanières et fiscales et intérêts de retard éventuels en lien avec des opérations de dédouanement, lorsque l'autorisation de garantie globale rattachée au présent acte d'engagement couvre les dettes nées sans réduction de garantie financière prévue par l'article 84 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 de la Commission du 28 juillet 2015.

Le débiteur souhaite que le sursis de paiement mentionné ci-dessus soit garanti au moyen de l'acte d'engagement de la garantie globale n°

enregistré le , à

Cette garantie ne prendra fin qu'à l'un des motifs suivants :

- annulation définitive de l'avis de mise en recouvrement contesté ;
- paiement de la totalité des sommes dues au Trésor public en cas de rejet définitif ou de retrait de la contestation ;
- substitution à la présente garantie d'une autre garantie dûment acceptée par le receveur des douanes.

SIGNATURE

Fait à , le

Le débiteur,

ACTE D'ENGAGEMENT SPÉCIFIQUE POUR L'OCTROI D'UN SURSIS DE PAIEMENT EN SUITE DE CONTESTATION D'UN AVIS DE MISE EN RECouvreMENT

NOTICE

1. **Dénomination** : Pour une personne morale, indiquer la raison sociale et la forme. Pour une personne physique, indiquer les nom, prénom, date de naissance et profession.
2. **Numéro d'identification** : Pour les sociétés et cautions établies en France, indiquer le numéro d'identification au répertoire des entreprises (SIREN). Pour les sociétés et cautions établies hors du territoire national, indiquer son équivalent.
3. **Adresse** : Pour une personne morale, indiquer l'adresse du siège social. Pour une personne physique, indiquer l'adresse commerciale.
4. **Représentant légal** : Indiquer la fonction du représentant légal.
5. **Documents à joindre** : Joindre une copie de l'acte social ayant, en dernier lieu, nommé la personne à la fonction (statuts ou délibération du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou de l'assemblée des associés, etc.) ou une copie de la procuration.
6. **Document à joindre** : Joindre une copie des statuts, sauf pour les établissements de crédit définis à l'article L. 511-1 du code monétaire et financier.
7. **Signature de la caution** : Pour une personne physique (particulier, entrepreneur individuel...), conformément aux dispositions de l'article 2297 du code civil, la signature manuscrite doit être précédée de la mention manuscrite suivante « *Bon à titre de caution pour le montant de...* » (en indiquant le montant en toutes lettres et en chiffres). *En tant que caution solidaire, je ne peux exiger du créancier qu'il poursuive d'abord le débiteur ou qu'il divise ses poursuites entre les cautions* ».
8. **Numéros d'enregistrement** : Reporter le numéro d'ordre attribué à l'acte d'engagement par le receveur (réservé à l'administration).